

# Composants Jahia > Media > Image(s)

Le composant "Image(s)" permet d'insérer une image (ou deux images côte à côte) dans une page.

Page niveau 1

Page niveau 2

Lorem ipsum

## Lorem ipsum

### Donec mollis hendrerit risus



Phasellus nec sem in justo pellentesque facilisis

Page niveau 1

Page niveau 2

Lorem ipsum

## Lorem ipsum

### Nunc nec neque



Curabitur ligula sapien



Praesent congue erat at massa

Les images servent à illustrer un propos dans la page. Afin que la création de contenu respecte la position éco-responsable choisie pour les plateformes numériques de l'Université

de Lausanne, l'intégration d'images dans la page doit amener une plus-value au contenu et aider à sa compréhension. Il faut éviter les images prétextes.

## Droits d'auteur et copyright des images

Depuis l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur le droit d'auteur le 1er avril 2020, toutes les photos sont protégées en Suisse. Il n'est donc pas légal d'utiliser des images au hasard sur le web ou les réseaux sociaux sans l'accord de leur propriétaire. Les composants dotés d'images sont donc pour la plupart prévus pour accueillir un copyright que l'utilisateur peut ajouter dans un champ ad hoc du back office. De plus, pour la fonction Édition de contenu ou Édition de pages, il est recommandé d'ajouter des sources tierces (hors celles proposées par l'UNIL) dans les informations légales dans un espace Crédit photos.

Afin de respecter le droit en vigueur, l'UNIL vous propose plusieurs solutions adaptées à vos besoins:

- Unimedia: des images des collections de l'UNIL, pour lesquelles nous possédons les droits d'auteurs;
- Banques gratuites: listes de sites proposant des images souvent sous licence libre Creative Commons zéro (CC0);
- Dreamstime: banque commerciale destinées aux employé·e·s de l'UNIL et institutions partenaires.

Qu'elles soient sous licence libre ou mises à disposition par l'UNIL, les images peuvent poser des problèmes dans leur usage. Le fait qu'une image puisse être utilisée gratuitement ne signifie pas forcément que son auteur ne doit pas être mentionné (par exemple si vous utilisez une image gratuite sous licence Creative Commons autre que CC0 et que vous ne mentionnez pas sa source, ceci peut faire l'objet de poursuites). Voici quelques autres points à tenir compte lors de votre usage des images:

- Droit à l'image et droit d'auteur pour les marques et monuments: Certains photographes mettent parfois à disposition dans des banques d'images gratuites des images qu'ils ont réalisées, mais pour lesquelles ils ne possèdent pas tous les droits (par exemple l'accord de personnes reconnaissables, ou les droits de copyright des marques ou de certains lieux ou monuments). -Partage de catalogues entre banques d'images: Certaines banques d'images gratuites mettent à disposition des images provenant d'autres banques gratuites, mais cette situation peut évoluer dans le temps (par exemple la banque d'images A vous propose une image qui provient en fait de la banque d'image B, qui entre temps ne la propose plus).
- Spécialistes en copyright et Copyright trolling: Pour protéger leurs droits de leurs images, de nombreux photographes font appel à des entreprises dotées de moyens de détection des utilisations de leurs images, qui fondent leur business model sur des réclamations de compensations financières pour les utilisations illicites ou ne mentionnant pas les auteurs. Pour complexifier la situation, certains individus peu scrupuleux pratiquent également le copyright trolling pour tenter de s'enrichir illégalement.

# Bonnes pratiques

Les images doivent mentionner un copyright (sur le composant ou dans le crédit photo; voir plus haut). Elles peuvent aussi avoir une description pour l'utilisateur qui permet de donner un contexte à cette image, mais celle-ci est optionnelle. Un maximum de 120 caractères espaces compris peuvent être saisis dans la description de l'image. Un maximum de 60 caractères espaces compris peuvent être saisis dans le copyright de l'image.

Les images doivent être correctement décrites dans la balise "alt" (il s'agit d'un texte alternatif qui décrit l'image pour les personnes qui ne seraient pas en capacité de la voir ou si une erreur de chargement survient).

Chaque composant intégrant une image nécessite, pour fonctionner de manière optimale, une certaine taille et ratio de média. Les tailles d'images recommandées sont indiquées à lors de l'utilisation du composant et dans le styleguide. Il est nécessaire de respecter ces recommandations pour un affichage optimal. Enfin, il est indispensable d'optimiser les images et leur poids afin qu'elles soient plus rapides à charger et consomment moins de ressources serveur.

Pensez à optimiser la taille de vos images, voir les [bonnes pratiques pour la gestion des médias dans Jahia](#).

## Cas d'utilisation

Les images peuvent être ajoutées sur toutes les pages à tous les endroits du corps de la page tant qu'elles sont pertinentes et amènent une plus-value.

Il existe plusieurs variantes de ce composant :

- Deux images côte à côte : elles sont disposées sur deux colonnes,
- Avec bordure, qui est utilisé pour les schémas et graphiques ou les images sur fond blanc intégrant du texte.
- Afin d'intégrer des infographies, des schémas ou des pictogrammes, un autre composant est spécifiquement prévu : le composant [SVG](#). Afin d'être pleinement lisibles, les infographies de ce composant sont les seules à ne pas avoir de version propre à l'éco-conception

Vidéo extraite de la formation de mise à niveau Jahia

<https://rec.unil.ch/permalink/v126afd93993eheqalym/iframe/>

[ Documentation Jahia: [retour au sommaire](#) ]

---

Révision #16

Créé 15 juillet 2024 12:45:09 par PW

Mis à jour 23 avril 2026 08:33:55 par PW